



SOMMAIRE JUIN 2024

Vie de la Clairière

Tranquillité vacances
Chauffage au feu de bois

ASL

Un nouveau bureau
Sondages en ligne

ÉDITO

Le mot du Président

*Malgré un printemps pluvieux qui joue les prolongations, Il est agréable d'entendre la vie reprendre en extérieur avec les apéros et repas BBQ, de voir tous les travaux de jardinage, de nettoyage et de bricolage, et aussi regarder les enfants jouer et passer à vélo dans les allées de La Clairière. **L'embellissement et la sécurité de notre quartier sont essentiels à la qualité de notre cadre de vie.***

Il est essentiel d'entretenir nos haies côté rue comme à l'arrière de nos maisons, dans nos jardins, et de les tailler en largeur et en hauteur tant pour l'esthétique que pour la sécurité.

La sécurité, c'est avant tout une question de prévention. Avec des haies plus basses en façade avant, c'est la possibilité de voir venir un véhicule (silencieux avec les électriques). La sécurité, c'est de limiter notre vitesse en voiture, mais aussi apprendre à nos enfants à vélo de ne pas débouler d'une raquette sans ralentir voire s'arrêter pour s'assurer qu'ils peuvent continuer leur route sans risque.

L'été se profile avec les 1^{ers} départs. Pensez à déclarer votre absence à la police municipale et/ou à la gendarmerie. Ils passeront régulièrement, de jour comme de nuit, devant chez vous pour voir si rien n'est anormal et vous contacteront en cas de doute.

Appel à bonne volonté : 3 postes à pourvoir au Bureau de l'ASL. Le 1^{er} pour aider Dominique pour gérer nos espaces verts, et 2 postes pour gérer les événements festifs. Rejoignez-nous !

Tous les membres du Bureau se joignent à moi pour vous souhaiter un bel et très agréable été, et avec le plaisir de vous retrouver nombreux pour l'apéro de La Clairière, à la rentrée de septembre. Bonnes vacances d'été !

Alain Faubeau

Pour vous assurer de toujours recevoir nos communications par mail dans votre boîte de réception, et non dans les spams, vous pouvez enregistrer nos adresses d'expéditeur dans votre carnet d'adresses :

webmaster@asllaclairiere.fr et **tresorerie@asllaclairiere.fr**



Sondage apéro Clairière
Quand se retrouver ?
 voir page 4



Président de l'ASL : Alain Faubeau, **Trésorerie :** **NOUVEAU** Alain Leudet, **Secrétariat :** Marie-Françoise Leudet,
Architecture & Cahier des charges : Renaud Hoffmann, **Espaces verts :** **NOUVEAU** Dominique Fourcade,
Éclairage | voirie | travaux divers : Éric Descorps-Declère et Martial Chevreuil, **Communication gazette :**
 Nicolas Tourneur et Marie-Françoise Leudet, **Site web et données personnelles :** Marie-Françoise Leudet

www.asllaclairiere.fr



Opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ? Vous pouvez demander à la Police municipale ou à la Gendarmerie nationale de surveiller votre domicile ! Le dispositif gratuit "**Opération Tranquillité Vacances** (OTV)" permet de déclarer vos absences aux forces de l'ordre et d'assurer la surveillance de votre domicile. Des patrouilles régulières sont organisées aux abords de votre logement et vous serez contacté en cas d'anomalies (dégradations, tentative d'effraction, cambriolage...). Ce service est accessible toute l'année.

Comment en bénéficier ?

Deux façons d'activer le dispositif.

1/ En vous présentant à la Police Municipale ou à la Gendarmerie de Gif. Remplissez préalablement le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site de la ville https://www.ville-gif.fr/fileadmin/www.ville-gif.fr/MEDIA/Transversales/Actu-Agenda/Prevention/Formulaire_OTV.pdf

Munissez vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

2/ En ligne sur la plateforme service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Quelques conseils avant de partir en vacances :

Informez votre entourage de votre départ.

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels de votre téléphone fixe sur votre téléphone portable ou une autre ligne. N'indiquez pas vos dates sur votre messagerie !

Ne diffusez jamais vos dates sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Verrouillez la fermeture des portes, fenêtres et volets.



Feu de bois

C'est bientôt l'été... mais anticipons et pensons à l'hiver.

Il fait froid... un bon feu dans la cheminée va nous réchauffer et nous offrir le plaisir du spectacle des flammes dansant dans l'âtre ! La chaleur du poêle à bois est douce et enveloppante...

Oui mais...

Le croirait-on quand tant d'images positives sont associées au feu de bois ? Savez-vous que le chauffage au bois génère des fumées qui renferment des polluants atmosphériques toxiques, gazeux ou particules fines et que ces fumées peuvent avoir un impact sur la santé ?

Oui mais diront d'autres, ce chauffage au bois permet aussi d'utiliser une énergie renouvelable, de limiter le recours aux énergies fossiles et donc de lutter contre le changement climatique. Et puis c'est plus économique que le chauffage à l'électricité !

Faisons le point :

Certains jours de grand froid, quand nous sortons dans la Clairière, ça sent bon la fumée...

Oui mais... cette odeur plutôt agréable est liée à l'émission de composés organiques volatils (COV) souvent associés à divers polluants dont les particules fines. Ces particules sont dues à une combustion incomplète de la biomasse. Plus la combustion est complète, moins il y a d'émission de particules fines. Les particules fines (PM_{2,5}) de très petite taille (diamètre inférieur à 2,5 µm) qui pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire, sont particulièrement nocives pour la santé.

Pour essayer de quantifier cette pollution, des colotis ont installé sur leur terrasse, en novembre 2021, un



capteur de particules. Ses mesures sont accessibles à tout moment grâce au lien : <https://maps.sensor.community/#15/48.6913/2.1281>. Ce site fournit une cartographie instantanée de la concentration en particules fines et autres polluants mesurée par les différents capteurs du réseau.

Actuellement, tout est au vert. Mais il n'en est pas de même l'hiver, particulièrement quand il fait froid et sec. Il n'est alors pas rare d'observer les couleurs orange (PM_{2,5}~25 µg/m³) et rouge (PM_{2,5}~50 µg/m³) pour notre résidence.

À titre de comparaison, l'OMS a recommandé en 2021 de respecter les concentrations moyennes maximales suivantes : **15 µg/m³ sur 24 h** et **5 µg/m³ sur une année**

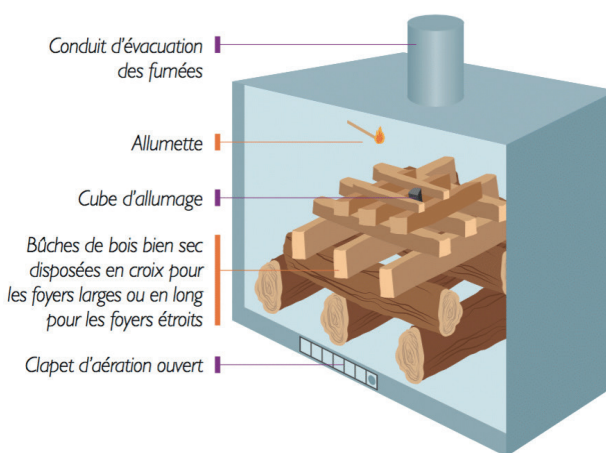
De plus, il apparaît que notre résidence se distingue des autres points de mesure environnants par des concentrations sensiblement plus élevées. Ceci est probablement la conséquence de la forte densité de nos maisons associée à un usage important du bois de chauffage.

Alors, que faire ?

Il existe des recommandations pour que chacun limite la pollution : brûler du bois bien sec et de qualité dans un foyer fermé régulièrement entretenu. Les émissions de particules fines sont très majoritairement dues à la combustion de bûches dans de mauvaises conditions : foyer ouvert ou appareil antérieur à 2002 ; appareil non entretenu, mal utilisé ou mal installé ; bois humide (>23% d'humidité) ou souillé. Il faut se souvenir que les phases d'allumage, de rechargement et le fonctionnement à allure réduite sont particulièrement responsables de la pollution.

Le combustible, qui dépend du type de poêle, est un point fondamental. Les granulés sont beaucoup moins émetteurs de particules fines que les bûches. Si l'appareil est bien réglé, la performance est maîtrisée avec le granulé, grâce à une alimentation automatique en combustible et en air. D'autant plus que la fabrication du granulé est normalisée. La filière bûche est nettement moins structurée. Il y a toujours de gros doutes sur le taux d'humidité du bois. Les émissions de polluants explosent au-delà de 25 % d'humidité et il est difficile pour le client d'apprécier l'humidité du bois qu'on lui livre. En règle générale, il faut l'entreposer pendant au moins 18 mois à couvert. Il est également conseillé de le rentrer dans la maison 48h avant de le faire brûler.

Technique de l'allumage inversé



©ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Tout n'est pas bon pour alimenter un feu ! Il ne faut pas faire flamber le bois pourri ou moisi, les boîtes en carton, les revues avec une encre en couleur, qui peuvent émettre de fortes quantités de substances toxiques. Enfin, il est préférable d'allumer le feu par le haut avec les grosses bûches en dessous, croisées, du plus petit bois au-dessus avec des allume-feux écologiques, mais pas de papier. Avec cette technique, les fumées sont alors brûlées par les flammes qui les surplombent et l'émission de particules fines s'en trouve réduite.

Pour en savoir plus :

<https://www.ecologie.gouv.fr/pollution-lair-origines-situation-et-impacts>

<https://promee.fr/chauffage/vraifaux-chauffage-bois-polluant>

<https://promee.fr/chauffage/poele-a-bois-granules-pellets>

<https://www.quechoisir.org/decryptage-chauffage-au-bois-gare-a-la-pollution-n70855/>

Le nouveau bureau de l'ASL

L'Association Syndicale est administrée par un syndicat de trois membres au moins et de onze membres au plus, élus en Assemblée Générale.

Onze postes sont donc prévus dans les statuts et **nous ne sommes plus que huit...** Est-ce donc une charge si lourde ? La majorité des syndicats en fin de mandat se proposent de continuer, preuve que l'engagement que cela demande n'est pas excessif.

Cette année, deux changements :

Roselyne Boucher qui assurait depuis 2015 la fonction de trésorière est arrivée en fin de mandat et ne souhaite pas renouveler. Nous la remercions pour son dévouement à notre allée. Lors de l'AGO du 24 avril, Alain Leudet, jusqu'alors membre associé, a été élu au bureau : il reprend la fonction de trésorier. C'est lui qui désormais se cache derrière l'adresse tresorerie@asllaclairiere.fr.

Aurélien Grillet qui était chargée des espaces verts a souhaité arrêter cette activité et nous la remercions d'avoir veillé à leur bon entretien. Dominique Fourcade s'est proposée pour prendre la relève, héritant des dossiers en cours.

Quant aux autres postes, ils restent inchangés. Alain Faubeau est président, Marie-Françoise Leudet secrétaire. Renaud Hoffmann est en charge des questions d'architecture et du cahier des charges, il fait aussi partie de la commission d'architecture de Chevry 2. Martial Chevreuil et Éric Descorps-Declère s'occupent de l'éclairage, des travaux divers et de la voirie. Quant à la gazette, elle est tenue par Nicolas Tourneur et Marie-Françoise Leudet qui gère également le site web www.asllaclairiere.fr.

Ce travail nécessite une certaine disponibilité et un investissement personnel mais il est loin d'être un sacerdoce. Rappelons tout de même que **les syndicats sont bénévoles**, ils se réunissent une fois par mois, soyez donc patients si vous leur posez une question ! Et il peut aussi leur arriver d'être en vacances, en voyage ou tout simplement en week-end, et de ne pas disposer d'internet. Pas d'obligation pour eux de poser des RTT !

Votre avis compte à chaque instant

Les sondages à la Clairière, une initiative du bureau qui semble avoir trouvé son public. Depuis plus de deux ans, le bureau teste l'intérêt des colotis pour les sondages en ligne via la plateforme Google Forms.

Un premier sondage, fin 2021, concernant l'évolution du règlement intérieur, avait permis de recueillir une soixantaine d'avis, permettant aux membres du groupe de travail de faire évoluer les règles en prenant en compte le ressenti général sur les propositions faites.

Un second sondage, cette fois-ci sur l'évolution du cahier des charges, recueillant un peu plus de 110 réponses (un record de participation à la Clairière !) avait permis d'établir des propositions d'évolution votées à la majorité en AGO.

Dorénavant, **nous souhaitons vous impliquer davantage dans les échanges en vous proposant de courts sondages sur des questions qui nous sont posées de façon récurrentes**. Démoussage de la toiture : quel prestataire et quel niveau de satisfaction ? Places de parking privées : intéressés ou non pour une opération groupée ? Rénovation énergétique, pose de panneaux solaires, pompe à chaleur : intérêt pour un projet ? Votre participation sera déterminante pour chacun des sujets, elle conditionnera la création d'un groupe de travail, ou non, pour mener le projet.

Par exemple, les résultats du sondage évaluant l'intérêt de développer un outil pour organiser les services entre voisins n'étant pas suffisamment satisfaisants, le groupe de travail n'a pas été constitué et le projet mis en pause.

Le sondage qui semble faire l'unanimité est sans aucun doute celui qui consiste à définir la date de **l'apéro de la rentrée !** Pour cette année, nous vous proposons deux dates **les 15 et 22 septembre 2024**. Pour vous prononcer sur celle qui vous conviendrait le mieux, place au sondage ! Vous le retrouverez à l'adresse suivante :



<https://bit.ly/AperoClairiere2024>

Vous pouvez également nous répondre sur papier libre en déposant votre réponse dans la boîte aux lettres du 189.